



Investir !

Vendredi 17 octobre 2014 – N° 49



par Hubert Tassin – Président des P.P.

Les chiffres quotidiens des enjeux collectés par le PMU ramènent chaque soir à la dure réalité d'un contexte de crise. La récession est bien là et les paris aux courses ne font que suivre une tendance générale: les chiffres d'affaires en France de Carrefour et de Casino ont baissé de 1,1% et 1,8 % au troisième trimestre.

Le PMU a bien anticipé en jouant sur ses marges, et la résistance du produit brut des jeux ajoutée à ses efforts de gestion va permettre de maintenir le résultat brut budgétisé fin 2013.

Il n'en reste pas moins que, face à la mauvaise tendance de la consommation en France qui touche les paris hippiques, il est indispensable de se mettre en ordre de bataille pour retrouver le chemin de la croissance du chiffre d'affaire, des recettes et, en conséquence, des allocations.

Au PMU avant tout, en France comme à l'International

Philippe Germond laisse une empreinte forte sur le PMU. Il a mené la stratégie face à l'ouverture

des paris en ligne. Le PMU a défendu avec une grande efficacité ses parts de marchés dans le domaine de paris hippiques et a su conquérir des points essentiels sur le marché des paris sportifs, au bénéfice de l'Institution des Courses qui forme les associés du GIE.

Le développement du réseau «en dur» et sa modernisation, la recherche et le développement de nouveaux terminaux de prise de paris modernes (on espère que les paris hippiques vont s'ancrer dans le monde numérique, y compris sur les hippodromes), une communication marketing et publicitaire redéfinie... La direction est donnée, mais beaucoup reste à faire.

Le cap a été formellement rédigé et approuvé par France Galop et le Trot au nom des deux filières sous la forme du plan «PMU 2020». Il forme le socle de l'évolution des nos courses sur les six prochaines années. Peut-être même plus.

A l'évidence, la seule réaction face à la crise est d'investir. Tel est l'objet du Plan PMU 2020 et il faut se féliciter sur ce point de la permanence que représente la nomination il y a quinze jours de Xavier Hurstel à la présidence du PMU. Une personnalité extérieure aurait sans doute voulu prendre le temps d'étudier le plan, puis de le remettre en cause pour y imprimer sa marque. Xavier Hurstel qui a participé à sa définition en qualité de Directeur Général Délégué, s'inscrit dans la continuité. Ce plan est aussi le sien. Il va évidemment devoir l'adapter, mais devra en conserver l'esprit.

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



Le réseau des points de vente est le sujet central. Il doit impérativement évoluer, se mettre aux normes, rattraper un certain retard par rapport aux évolutions de consommation. Acquérir de nouveaux points de vente dans des lieux stratégiques en centre ville, moderniser le réseau actuel, trouver des partenariats différents de distribution, développer de interfaces de prise de paris: les chantiers sont grands et vont demander de lourds investissements.

Dans un marché français qui s'essouffle et qui va subir mécaniquement la montée en puissance des paris sur le football, l'international est le deuxième levier de croissance incontournable. En même temps qu'il modernise et développe son réseau en France, le PMU doit investir à l'étranger et s'imposer, avec des opérateurs locaux, comme un acteur mondial dans le domaine des paris hippiques. On n'a rien sans rien et la conquête de ces marchés va mobiliser des montants financiers élevés et des implications humaines importantes.

Rentabilité obligatoire à France Galop aussi.

Les Sociétés-mères aussi doivent investir pour ne pas risquer de faire tomber les filières dans une spirale de récession. J'ai eu l'occasion de souligner la semaine dernière que le premier investissement, évident, est celui de la hausse des allocations sans lesquelles ces associations n'ont pas de raison d'exister.

Dans une période financièrement tendue, il faut faire des choix et définir des priorités. Ces priorités devront se faire à l'aune de la rentabilité attendue. La première responsabilité est de fournir les capitaux nécessaires au PMU,

dont la contribution fournira demain comme hier la quasi-totalité de nos ressources.

Il faut aussi gérer. Les sociétés de courses régionales doivent différer des investissements de confort et se limiter aux dépenses indispensables (la sécurité par exemple), et les investissements immédiatement rentables. Dans sa propre gestion, France Galop doit donner l'exemple et appliquer cette philosophie. De toutes façons, la trajectoire financière 2015-2020 ne permet pas une position différente et impose des choix drastiques.

Ne pas investir, surtout dans les moments difficiles, ce serait se condamner sur le long terme. Alors, lançons des programmes, mais en s'assurant qu'ils seront productifs. Le retour sur investissement est le seul des prismes qui puisse valoir. Gagner des points sur le marché des jeux en France et à l'international, réaliser des gains de productivité à tous les niveaux, c'est la priorité. On ne doit pas oublier la clientèle de propriétaires et de spectateurs sur les hippodromes ruraux et urbains. Mais dans le fonctionnement au jour le jour comme dans celui de l'accueil des clients, les courses ne sont-elles pas en train de se laisser distancer dans la révolution technologique permanente ? L'informatique est une priorité générale.

C'est un exemple des choix qui vont s'imposer aux sociétés de courses et en premier lieu à France Galop. Investir, oui. Mais avec un seul critère: quelle rentabilité ?

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr